



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

## LANGUES VIVANTES

---

### Des programmes adaptables

En langues vivantes, dans l'hypothèse d'une nécessaire réorganisation des temps et modes d'enseignement, une question ne se pose pas : celle de la présence, dans les programmes, de notions, objets d'étude ou savoirs dont l'absence de traitement, à tel ou tel moment de la scolarité des apprenants, ferait obstacle à la construction et la progression des apprentissages.

Qu'il s'agisse de celui qui s'appliquera encore en 2020-2021 pour les classes de terminale professionnelle<sup>1</sup> ou de celui qui est désormais en vigueur pour l'ensemble des autres classes (1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> années de CAP, classes de seconde et de première professionnelle)<sup>2</sup>, les programmes de langues vivantes en lycée professionnel sont ouverts et rédigés par cycle, leurs jalons et repères de progression étant ceux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). C'est par rapport à ces repères des niveaux de compétence du CECRL que, « compte tenu de la diversité des parcours suivis et des projets envisagés par les élèves de la voie professionnelle, les professeurs adaptent les contenus et les objectifs de leur enseignement aux capacités, au potentiel et aux aspirations de leurs élèves. »

Ce principe d'adaptation des contenus et objectifs mérite d'être rappelé dans la situation présente, étant entendu que les niveaux de compétence linguistique visés et attendus dans le cadre des examens doivent rester les mêmes, adaptation ne signifiant aucunement allègement ou abaissement des exigences.

### De l'importance du diagnostic individuel

En cette rentrée de septembre 2020, il sera encore plus nécessaire que cela ne l'est dans le cadre d'une rentrée habituelle, de procéder à une rapide vérification du positionnement des élèves sur l'échelle des niveaux du CECRL dans les diverses activités langagières.

Mais il est essentiel que les élèves soient partie prenante de ce positionnement. Plutôt que de les soumettre dès l'entrée en formation à des batteries de tests, les professeurs devraient commencer par les inviter à faire eux-mêmes le point sur les activités langagières et les tâches d'expression et de communication dans lesquelles ils se

---

<sup>1</sup> Arrêté du 10 février 2009, BO spécial n° 2 du 19 février 2009.

<sup>2</sup> Arrêté du 3 avril 2019, BO spécial n° 5 du 11 avril 2019.

sentent le plus à l'aise ou, au contraire, celles dans lesquelles ils se sentent moins performants (et pour quelles raisons).

En installant ou en réactivant dès la rentrée cette culture du positionnement, les professeurs aideront les élèves à prendre conscience – compétence par compétence – de leur profil linguistique et du niveau du CECRL auquel se situent, à ce point de leur parcours, leurs diverses prestations.

À ce sujet, les professeurs se reporteront utilement à la fiche méthodologique « Profil linguistique, positionnement et suivi individuel de l'élève »<sup>3</sup> publiée sur le site Éduscol<sup>4</sup> en accompagnement du nouveau programme.

Associer les élèves à la réflexion sur leur positionnement individuel est la meilleure façon de les faire entrer dans une dynamique de progression, avec la conscience des objectifs à atteindre et des efforts prioritaires à poursuivre, d'une année à l'autre et par-delà les discontinuités organisationnelles induites par la crise sanitaire, discontinuités qui sont une forme aggravée – voire extrême, s'agissant de la période de confinement – des alternances qui caractérisent d'ordinaire le calendrier des formations en lycée professionnel. Le défi à relever n'est donc pas nouveau et il est bien le suivant : comment, malgré les circonstances, renforcer les continuités, améliorer le suivi individuel des élèves et garantir la cohérence de leur pratique des langues vivantes, que cette pratique ait lieu en classe ou en dehors de celle-ci ?

### **Le temps de présence en classe, cadre et moment d'apprentissage encore plus précieux**

Si le temps d'enseignement en présentiel était amené à être réduit, pour cause de partage de ce temps entre les élèves, l'alternance des moments en question avec les moments d'enseignement à distance donnera au présentiel un poids et un rôle tout particuliers : il sera nécessairement le lieu de plus en plus privilégié de l'interaction orale, de l'échange, du dialogue, de la régulation, de la mise en commun et de la confrontation des travaux individuels et/ou collaboratifs. Ainsi, les professeurs ne pourront pas faire l'économie d'une réflexion sur ce qui peut ou doit être « externalisé » et traité à distance, en amont comme en aval de la séance : lectures, visionnage de séquences vidéo, écoute d'enregistrements sonores, étude de documents iconographiques, travaux d'écriture, exercices sur la langue, etc.

Après l'expérience de la période du confinement, la question du « travail à la maison » se pose en termes nouveaux, de nombreux élèves de lycée professionnel ayant montré qu'ils pouvaient travailler en dehors de la salle de classe et sans la présence, ni la supervision ou le contrôle de leur professeur. C'est là un constat qui bouscule une idée solidement établie quant à l'irrégularité, voire l'impossibilité du travail personnel de l'élève de lycée professionnel – un lycée professionnel où, en langues vivantes, une

---

3

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/42/2/RA19\\_Lycee\\_Pro\\_Cap2nde1reTle\\_LV\\_profil\\_linguistique\\_suivi\\_individuel\\_eleve\\_1194422.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/42/2/RA19_Lycee_Pro_Cap2nde1reTle_LV_profil_linguistique_suivi_individuel_eleve_1194422.pdf)

<sup>4</sup> <https://eduscol.education.fr/cid144207/langues-vivantes-voie-pro.html>

pédagogie de la classe inversée pourrait finalement et contre toute attente trouver sa place.